

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 14 octobre 2025

SOMMAIRE

LISTE DES DELIBERATIONS

Valorisation et recyclage

- 2025.047 Rapport annuel d'activité 2024 Vernéa
- 2025.048 Rapport annuel d'activité 2024 VALTOM
- 2025.049 Réalisation d'une unité de traitement des lixiviats sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long - Marché global de performance (MGP), Attribution
- 2025.050 Marché 25-06 (Appel d'offres) : Valorisation et traitement des cartons et gravats collectés en déchèterie, Lot 17 (Carton, SICTOM des Combrailles) et lot 33 (Gravats, CC Ambert Livradois Forez) -Attribution
- 2025.051 Marché 25-08 (Appel d'offres) : Valorisation et traitement des déchets végétaux du VALTOM - Attribution
- 2025.052 Marché 25-10 (Appel d'offres) d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la passation d'un Marché Global de Performance (MGPF) pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du VALTOM - Attribution
- 2025.053 Marché 25-14 (Appel d'offres) : Location d'un compacteur pour l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) d'Ambert - Attribution

Innovation et prospective

- 2025.054 VALORDOM 3 : validation de la feuille de route

Affaires administratives

- 2025.055 Mise à jour du tableau des effectifs
- 2025.056 Adhésion à la convention de participation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme (CDG 63) à la garantie « Prévoyance »
- 2025.057 Participation employeur en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC) au titre de la prise en charge « Prévoyance
- 2025.058 Adhésion 2026-2028 au service d'assistance retraite du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme (CDG 63)
- 2025.059 Marchés publics à procédure adaptée (MAPA) délégation du Président
- 2025.060 Partenariat avec la Cellule Emploi Grands Chantiers (CEGC) de Clermont Auvergne Métropole pour le développement des clauses sociales dans la commande publique

Affaires financières et prospectives budgétaires

- 2025.061 Décision Modificative (DM) n° 1 du budget principal 2025
- 2025.062 Tarification VALTOM 2026 des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des Déchets Encombrants Ménagers (DEM) et des Refus de Tri de la Collecte Sélective (RTCS)
- 2025.063 Tarification VALTOM 2026 des forfaits transfert et transport
- 2025.064 Grilles de tarification 2026 pour la valorisation et le traitement des déchets accueillis sur les installations du VALTOM

- 2025.065 Facturation des apports d'amiante supérieurs à 200 kg sur les collectes ponctuelles d'amiante
2025.066 VALTOM Energie Solaire (VES) : rééquilibrage du Compte Courant d'Associés

Economie circulaire et prévention

- 2025.067 Convention PAMPA Consigne, avenant n° 3
2025.068 Contractualisation pour la filière Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les Articles de Bricolage et Jardin (ABJ) 2025-2027
2025.069 Refacturation des frais engagés par le VALTOM dans le cadre de l'arrêt des collectes et de la valorisation des déchets de la filière Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment (PMCB) aux éco organismes en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs (REP) PMCB
2025.070 Refacturation des frais engagés par le VALTOM dans le cadre de la gestion la crise de la filière Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures (TLC) à l'éco-organisme Refashion en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs (REP) TLC

LISTE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 octobre 2025

Le **14 octobre 2025**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 30 septembre 2025

Secrétaire de séance : Bernard BOULEAU

Nombre de Membres :

En exercice : 36

Présents (23) :

Par ordre alphabétique :

Nombre de Membres :

En exercice : 36

Présents : 24

Pouvoirs : 1

Votants : 25

Mesdames : BIRARD Cécile, BRUN Evelyne, DUBIEN Ghislaine, FROMAGE Catherine, GAIDIER Michelle, STANISLAS Anne Laure ;

Messieurs : BATTUT Laurent, BOULEAU Bernard, BRUNMUROL Laurent, CHABRILLAT Rémi, CHASSANG Jean-Pierre, CLAMADIEU Yves, CLEMENT Jean-Marie, DEQUAIRE René, GARNIER Alain, GEORGEON Hugues, LAGRU Alain, LENAUD Alain, MAILLARD Guy, MARTIN Frédéric, MEALLET Roger Jean, MENAGER Marc, MOLIMARD Alain, RAVEL Pierre ;

Pouvoirs : Madame BRIAT Dominique (à Madame Cécile BIRARD) ;

Excusés : Mesdames DAVID Marie, LAROUDIE Fabienne, TRICHARD Dorothée ;
Messieurs AUSLENDER Jérôme, BEAUD Gérard, CAYRE Philippe, CHAUVIN Lionel, CINEUX Cyril, GUITTON Florent, LANDIVAR Diego, RENIE Stanislas.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Valorisation et recyclage

2025.047 Rapport annuel d'activité 2024 Vernéa

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- De prendre acte du rapport technique 2024 et du rapport financier 2024 établis par Vernéa ;
- D'autoriser le Président à le diffuser.

2025.048 Rapport annuel d'activité 2024 VALTOM

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- De prendre acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de valorisation et de traitement des déchets ménagers du VALTOM relatif à l'année 2024 ;
- D'autoriser le Président à le diffuser.

2025.049 Réalisation d'une unité de traitement des lixiviats sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long - Marché global de performance (MGP), Attribution

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'attribuer le Marché Global de Performance (MGP) pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une unité de traitement des lixiviats dans l'emprise de l'ISDND de Puy-Long au groupement OVIVE – GPC Environnement – Entreprise RENON pour un montant de 6 837 454 € HT ;
- D'autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

2025.050 Marché 25-06 (Appel d'offres) : Valorisation et traitement des cartons et gravats collectés en déchèterie, Lot 17 (Carton, SICTOM des Combrailles) et lot 33 (Gravats, CC Ambert Livradois Forez) -Attribution

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché de valorisation et de traitement des cartons et gravats en déchèteries à compter du 1er janvier 2026 de la manière suivante :

o Cartons lot 17

CARTON	Tonnage annuel	Candidat proposé	lieu de vidage	PU €HT/T traitement	Coût traitement €HT
lot 17 - COMBRAILLES	172	VEOLIA	Gerzat	28,50 €	4 902,00 €

o Gravats lot 33

GRAVAT	Tonnage annuel	Candidat proposé	PU € HT	Coût traitement +transport €HT	Cout gestion fines €HT	Total €HT
lot 33 -AMBERT	1040	COLAS Gerzat	23,80-23,90	48 276,20 €	18 014,88 €	66 291,08 €

- D'autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

2025.051 Marché 25-08 (Appel d'offres) : Valorisation et traitement des déchets végétaux du VALTOM – Attribution

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché de valorisation et de traitement des déchets végétaux à compter du 1^{er} janvier 2026 à la société BOILON (63), pour un montant global estimatif annuel de 736 350,00 € HT (soit 2 945 400 € HT pour 4 ans), pour les lots suivants :

- Lot 1 (Plateforme de broyage de Saint-Eloy-les-Mines) pour 48 121€ HT annuel (soit 192 484 € HT sur 4 ans) ;
 - Lot 2 (Plateforme de broyage de Saint-Diéry) pour 58 851€ HT annuel (soit 235 404 € HT sur 4 ans) ;
 - Lot 3 (Plateforme de broyage de Saint-Ours-les-Roches) pour 68 526€ HT annuel (soit 274 104 € HT sur 4 ans) ;
 - Lot 4 (Plateforme de broyage de Saint-Sauves) pour 73 652€ HT annuel (soit 294 608 € HT sur 4 ans) ;
 - Lot 5 (Végétaux de TDM) pour 64 755 € HT annuel (soit 259 020 € HT sur 4 ans) ;
 - Lot 6 (Végétaux de CAM) pour 174 755 € HT annuel (soit 699 020 € HT sur 4 ans) ;
 - Lot 7 (Végétaux du SBA, zone Nord) pour 165 095€ HT annuel (soit 660 380€ HT sur 4 ans) ;
 - Lot 8 (Végétaux du SBA, zone Sud) pour 82 595 € HT annuel (soit 330 380 € HT sur 4 ans).
- D'autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

2025.052 Marché 25-10 (Appel d'offres) d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la passation d'un Marché Global de Performance (MGPF) pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri du VALTOM – Attribution

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- De confirmer le choix du scénario du comité syndical du 24 juin 2025 pour la réalisation du tri des emballages/papiers des adhérents du VALTOM par la construction d'un centre de de tri sous maîtrise d'ouvrage publique, opérationnel au 1^{er} janvier 2030, via un Marché Global de Performance sur le foncier disponible du pôle Vernéa ;
- D'attribuer le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la conception, la construction et l'exploitation d'un centre de tri pour les emballages/papier au groupement SAGE Engineering SAS – Finance Consulting pour un montant de 253 487,50 € HT pour la tranche ferme et 14 400 € HT pour une année de tranche optionnelle ;
- D'autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

2025.053 Marché 25-14 (Appel d'offres) : Location d'un compacteur pour l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) d'Ambert - Attribution

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché de location de compacteur pour l'ISDND d'Ambert à compter du 1^{er} janvier 2026 à la société COMPTOIR DE MATERIEL pour un montant estimatif de 421 905,36 € HT sur la durée totale du marché (4 ans) ;
- D'autoriser le Président à signer le marché et toute pièce y afférant.

Innovation et prospective

2025.054 VALORDOM 3 : validation de la feuille de route

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider la feuille de route VALORDOM 3.

Affaires administratives

2025.055 Mise à jour du tableau des effectifs

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- De mettre à jour le tableau des effectifs ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité ;
- D'autoriser le Président à faire toutes les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

- 2025.056 Adhésion à la convention de participation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme (CDG 63) à la garantie « Prévoyance »
Le comité syndical décide à l'unanimité :
 - D'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le CDG 63 et le groupement Alternative Courtage / Territoria Mutuelle ;
 - D'approuver la convention d'adhésion entre le CDG 63 et le VALTOM.
- 2025.057 Participation employeur en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC) au titre de la prise en charge « Prévoyance
Le comité syndical décide à l'unanimité :
 - De fixer à partir du 1^{er} janvier 2026 le niveau de participation financière du VALTOM à hauteur de 70 % par agent, par mois, au contrat groupe du CDG 63 en matière de garantie « Prévoyance » ;
 - De prévoir l'inscription des crédits nécessaires au budget à la mise en œuvre de la présente délibération.
- 2025.058 Adhésion 2026-2028 au service d'assistance retraite du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme (CDG 63)
Le comité syndical décide à l'unanimité :
 - D'adhérer à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le CDG 63 pour les trois prochaines années (2026 à 2028) sur la base du forfait de 585 € par an ;
 - D'autoriser le Président à signer la convention avec le CDG 63 ;
 - D'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.
- 2025.059 Marchés publics à procédure adaptée (MAPA) délégation du Président
Le comité syndical prend acte de cette information.
- 2025.060 Partenariat avec la Cellule Emploi Grands Chantiers (CEGC) de Clermont Auvergne Métropole pour le développement des clauses sociales dans la commande publique
Le comité syndical décide à l'unanimité :
 - De valider le partenariat avec la CEGC pour développer les clauses sociales dans la commande publique ;
 - D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec Clermont Auvergne Métropole.
- Affaires financières et prospectives budgétaires**
- 2025.061 Décision Modificative (DM) n° 1 du budget principal 2025
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet la décision Modificative (DM) n° 1 du budget principal 2025.
- 2025.062 Tarification VALTOM 2026 des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des Déchets Encombrants Ménagers (DEM) et des Refus de Tri de la Collecte Sélective (RTCS)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet la tarification VALTOM 2026 des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des Déchets Encombrants Ménagers (DEM) et des Refus de Tri de la Collecte Sélective (RTCS).
- 2025.063 Tarification VALTOM 2026 des forfaits transfert et transport
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet la tarification VALTOM 2026 des forfaits transfert et transport.

- 2025.064 [Grilles de tarification 2026 pour la valorisation et le traitement des déchets accueillis sur les installations du VALTOM](#)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet les grilles de tarification 2026 pour la valorisation et le traitement des déchets accueillis sur les installations du VALTOM.
- 2025.065 [Facturation des apports d'amiante supérieurs à 200 kg sur les collectes ponctuelles d'amiante](#)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet la facturation des apports d'amiante supérieurs à 200 kg sur les collectes ponctuelles d'amiante.
- 2025.066 [VALTOM Energie Solaire \(VES\) : rééquilibrage du Compte Courant d'Associés](#)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet le rééquilibrage du Compte Courant d'Associés de VALTOM Energie Solaire.

Economie circulaire et prévention

- 2025.067 [Convention PAMPA Consigne, avenant n° 3](#)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet l'avenant n°3 à la convention PAMPA Consigne.
- 2025.068 [Contractualisation pour la filière Responsabilité Elargie du Producteur \(REP\) pour les Articles de Bricolage et Jardin \(ABJ\) 2025-2027](#)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet la contractualisation pour la filière Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les Articles de Bricolage et Jardin (ABJ) 2025-2027.
- 2025.069 [Refacturation des frais engagés par le VALTOM dans le cadre de l'arrêt des collectes et de la valorisation des déchets de la filière Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment \(PMCB\) aux éco organismes en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs \(REP\) PMCB](#)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet la refacturation des frais engagés par le VALTOM dans le cadre de l'arrêt des collectes et de la valorisation des déchets de la filière Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment (PMCB) aux éco organismes en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs (REP) PMCB.
- 2025.070 [Refacturation des frais engagés par le VALTOM dans le cadre de la gestion la crise de la filière Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures \(TLC\) à l'éco-organisme Refashion en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs \(REP\) TLC](#)
Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adopter la délibération ayant pour objet la refacturation des frais engagés par le VALTOM dans le cadre de la gestion la crise de la filière Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures (TLC) à l'éco-organisme Refashion en charge de la Responsabilité Elargie Producteurs (REP) TLC.